

# LES ECHOS du Falgoux

Août- Septembre- Octobre- Novembre 2011 - N°63

## LE MOT DU MAIRE

Quelques souvenirs en images du programme de la fête patronale.



Le tournoi de foot a permis aux anciens de chausser les crampons et nous avons ressenti combien ils avaient plaisir à taper dans le ballon et à se dépenser, pris par le jeu comme il y a quelques années.

La messe animée par le « Débûché du Cantal » a revêtu un caractère particulier. Les cors de chasse nous ont ensuite accompagnés au monument aux Morts, à l'apéritif et au cours de l'après-midi.

Un regret cependant, l'absence de manèges pour les plus jeunes, dûe à la difficulté de trouver des « forains », tels que nous avons l'habitude de les avoir parmi nous, ces jours-là. Nous avons été émus de la présence discrète de la « Famille Tino » qui s'est recyclée après le deuil qui les a frappés.

Au risque de me répéter, je tiens à souligner les efforts réalisés par le Comité des Fêtes et en particulier par Bernadette Lapeyre, présidente et Marie-Claude Veyssière, trésorière, en nous offrant un programme différent chaque année.

Merci à tous ceux qui se sont investis afin de satisfaire un public le plus large possible et à l'année prochaine en espérant que des bénévoles se joindront à l'équipe en place.

**Ce bulletin paraissant en décembre et le suivant en avril, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.**

*Le Maire, G. Fabre*



## SUCCES

Benjamin VALARCHER (Le Bourg) a brillamment validé son B.E.P. Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers (examen interne) et poursuit ses études en Terminale BAC Pro à Aurillac.

Félicitations tardives mais sincères ainsi que tous nos encouragements pour cette année scolaire déjà bien entamée.

## DEUIL

- Obsèques de Guy Duport (mari de Bernadette Joncoux de La Jarrige) le 17Août, décédé à Aurillac, dans sa 62<sup>ème</sup> année.

- Marguerite Delzongle, nous a quittés le 31 Août à l'âge de 91 ans. Nous savons qu'elle était très entourée par ses enfants qui se relayaient afin qu'elle puisse rester chez elle le plus longtemps possible.

Nous renouvelons nos condoléances à leur famille respective et les assurons de toute notre sympathie.

**Date à retenir : La Fête de la Sainte-Barbe sera célébrée le samedi 7 janvier 2012 à la Mairie à 18h30**

**suivie de la présentation des Vœux de la Municipalité à la Commune.**

**Nous comptons sur votre présence afin d'honorer nos pompiers.**

## AGENDA DES ELUS REUNION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET COMMUNAUTAIRES

- 15 Juillet - Inauguration de la Muséographie définitive des Maisons d'Accueil du Grand Site du Puy-Mary, de Mandailles, du Pas de Peyrol et inauguration de la Maison d'Accueil de Dienne – R.Cabanes, G.Fabre, I.Faux.
- 20 Juillet - Au Falgoux : Comité Syndical du Syndicat Mixte du Puy-Mary (SMPM).
- 8 Août - Passage au Falgoux, au cours de leur circuit dans le Massif Cantalien, d'une délégation du Réseau des Grands Sites de France (élus et techniciens). Présentation des réalisations du SMPM (Maisons de Site, Espace Naturel Sensible de Récusset...) et des projets en cours (aménagement paysager des cols : Néronne, Aulac...)
- 29 Août - Au Vaulmier : réunion d'informations concernant le transport scolaire pour l'année 2011-2012 – G.Fabre, Mr Leblanc Maire du Vaulmier, Mr Rodde Maire de Saint-Vincent et des parents d'élèves. (voir article page 4)
- 13 Septembre - A Salers : Rencontre des Maires de la Vallée avec Mr Faure, Conseiller Général à propos de l'organisation et du règlement des Transports Scolaires dans la Vallée et en général.
- 16 Septembre - A Aurillac : information organisée par l'AMF - Thème : Efficacité énergétique des bâtiments publics- G.Fabre
- 17 Septembre - Conseil Municipal
- 1<sup>er</sup> Octobre - A Sourniac : Remise du Diplôme et de la Médaille d'Or de la Famille Française à M<sup>me</sup> M.L.Bergounioux G.Fabre, Bernadette Serre (membre du CCAS)  
- Inauguration de la STEP  
- Inauguration du local de l'ACCA
- 4 Octobre - A la Mairie : 2<sup>ème</sup> Réunion du Conseil Municipal et des « pacageants »
- 6 Octobre - A Vic-sur-Cère : Information organisée par le Parc des Volcans- Thème : L'Eau et les pesticides : Réduire l'utilisation des désherbants- G.Fabre  
- A Mauriac : Journée d'information organisée par le Centre de Gestion du Cantal (CDG15). Thème : La retraite des fonctionnaires territoriaux - Débat - Forum avec les services du CDG 15 - S.Cabecas  
- A Anglards de Salers - Commission Architecture et Urbanisme de la Communauté de Commune du Pays de Salers (CODECOM), Thème : Programme local de l'habitat - G.Fabre
- 16 Octobre - Repas offert par le CCAS à l'Hôtel des Voyageurs
- 17 Octobre - A Aurillac : SMPM - G.Fabre  
- A Saint-Cernin : Commission Environnement de la CODECOM - Thème : Réflexion sur les déchetteries, les zones de développement éolien - Point sur le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)- G Fabre
- 27 Octobre - A Lascelle : Comité Syndical du SMPM - G Fabre  
- A la Mairie : Réunion du Conseil Municipal avec Mr B. Delcros Président du SMPM, Mr P. Maurs Vice-Président, B. Gauvrit Directeur. Présentation d'une nouvelle proposition de travaux au Foyer Rural par le Cabinet Estival.
- 4 Novembre - A la Mairie : Conseil Municipal et Commission des Communaux
- 7 Novembre - A Mauriac : Réforme Fiscale de l'Urbanisme organisée par l'AMF – G Fabre
- 10 Novembre - A Drugeac : Réunion du SIETOM - F Tissandier
- 11 Novembre - Conseil Municipal
- 16 Novembre - Levée de réserve de la STEP- Commission des Travaux  
- A Salers : Commission tourisme de la CODECOM - G Fabre
- 21 Novembre - A Riom-es-Montagnes : Syndicat Intercommunal de la Zone Nordique du Haut-Cantal. F.Tissandier, M.Cheyvialle
- 29 Novembre - A Le Claux : SMPM - Comité de pilotage : Maisons de Site du Claux– G.Fabre  
- A Mauriac : Réunion du SIVOM Mauriac-Salers (Voirie) – F.Tissandier
- 30 Novembre - A Clavières : COFOR, Thème : La voirie forestière – G.Fabre, M.Faux

*N.B. Les comptes rendus des réunions de la CODECOM et du Syndicat Mixte du Puy-Mary paraissent dans la presse locale, dans leurs bulletins réciproques (ex : Com'a Lyre) et sont consultables en Mairie.*

## TRAVAUX

### **- Cimetière :**

L'aménagement du 3<sup>ème</sup> cimetière est réalisé en partie : emplacement des allées et leur revêtement. Le columbarium (5 cases) et le jardin du souvenir seront mis en place à gauche de l'entrée. Le portail doit être installé en décembre ou janvier (selon la météo...). Le règlement sera élaboré lors du prochain Conseil Municipal.

Actuellement, quelques concessions sont disponibles dans le 1<sup>er</sup> cimetière (concessions abandonnées) et 2 seulement dans le 2<sup>ème</sup>.

### **- Le Vizet :**

L'entreprise Croute a réalisé la réfection du réseau d'eau potable prévue, mais le revêtement de la chaussée ne se fera qu'au printemps.

### **- Foyer Rural :**

Montage financier en cours par le SMPM.

La dernière proposition de travaux présentée par le cabinet Estival, acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal le 11 novembre, correspond à un coût de 680 000 €HT. Les « économies » réalisées, par rapport aux propositions antérieures concernent : l'aménagement des combles (minimum), suppression de 4 lucarnes sur la façade et le système de chauffage (électrique).

Une réunion publique SMPM - Conseil Municipal - Population sera programmée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (si possible).

## ANIMATIONS ESTIVALES DES ASSOCIATIONS

### Comité des Fêtes

La Fête Patronale a débuté le vendredi 6 août par le bal avec Didier MALVEZIN, très bonne participation.

Samedi et dimanche, diverses manifestations se sont produites avec des nouveautés : tournoi de foot (les anciens contre les jeunes), sculpture à la tronçonneuse, pesée du mouton et de la vache, poids du panier.

Toutes furent très appréciées. Nous pensons les renouveler l'an prochain.

Le spectacle son et lumière (embrasement de l'église) clôtura la fête et fut de l'avis général, et comme l'an dernier, magnifique.

Le 14 août, le Théâtre de Rue a pris ses quartiers au Falgoux avec « Sélection Naturelle » par la compagnie Macadam Kanibal, les avis furent partagés sur cette prestation qui a pu être programmée grâce à la participation financière d'Aspect et de beaucoup d'autres généreux donateurs.

La saison s'est achevée par le gala d'accordéon avec le succès qu'on connaît.

Le Comité des Fêtes remercie la municipalité et les bénévoles. L'assemblée générale aura lieu courant janvier 2012.



### ASPECT - De bons moments au Falgoux

- Le 1<sup>er</sup> août, Edouard BOUYE, directeur des archives du Cantal, nous a raconté la vie de Georges POMPIDOU à travers les archives ;

- Le 10 août, une quinzaine de marcheurs ont parcouru les sentiers qui relient le Falgoux à St-Vincent-de-Salers en passant par le Vaulmier en longeant le Mars.

- Le 12 août, quinze jeunes de 12 à 18 ans se sont retrouvés dans le buron du Fignéro pour partager la truffade et une nuit proche des étoiles.

- Le 3 septembre, « Duovergne » a égayé l'après-midi de rencontre entre les clubs des aînés ruraux de la vallée.

- Le 2 octobre, une vingtaine de curieux ont suivi les spécialistes dans les bois pour cueillir et reconnaître les champignons, plus de 50 espèces ont pu être déterminées et exposées.

- Le 29 octobre, les châtaignes grillées et danses traditionnelles ont rassemblé quarante participants pour une soirée très animée et chaleureuse.

### Tour du Cantal Pédestre : 8 août

Plus de 60 courageux marcheurs avaient fait le déplacement jusqu'au Falgoux, malgré la météo peu engageante qui s'est dégradée peu après le départ des randonneurs : pluie, vent et froid...

Les boucles proposées furent raccourcies et le pique-nique très rapide, voire « court-circuité ». Le soleil réapparut pour accueillir les derniers à l'arrivée ainsi que des boissons chaudes.

Le repas au Foyer Rural (soupe au fromage, pounti ...) préparé essentiellement par les bénévoles du Comité des Fêtes et d'ASPECT et l'ambiance générale ont très vite réchauffé les corps des 40 participants dont certains ont promis de revenir en 2012 !!!

## MAIS AUSSI ...

### Stage de Musique Baroque de « La Réveuse » d'Orléans : du 22 au 26 Août

Groupe musical (≈ 30 stagiaires) qui s'étoffe d'année en année, dont des solistes instrumentistes et vocaux de qualité.

### Stage des Universités de Montpellier et de Paris-Ouest : du 10 au 14 octobre

Dans le cadre d'une collaboration entre le Master « Ethnologie » de l'Université de Paris-Ouest et le parcours « Ingénierie écologique et gestion de la biodiversité » du Master de Biologie BGAE de l'Université de Montpellier, une trentaine d'étudiants ont abordé 3

thèmes : l'évolution de la pratique pastorale, des systèmes de savoirs et des ressources génétiques qui la sous-tendent ; les dynamiques de l'enrichissement et la gestion des paysages ; l'étude de l'évolution des pratiques techniques.

Chaque jour une conférence ouverte au public a permis des échanges avec les stagiaires : « Autour de la race Salers » avec B.Faure ; « Qu'est-ce qu'un paysage, le cas du Haut- Cantal » avec C.Chazelle ; « Le Puy Mary Grand Site » avec B.Gauvrit.

Le Falgoux a vécu une semaine animée et très intéressante par les échanges avec les étudiants et leurs professeurs, dont Patrick Pion, professeur à l'Université Paris-Ouest et propriétaire à Verdelon, grâce à qui ce stage a lieu dans notre commune pour la 2<sup>nde</sup> fois. Nous l'en remercions chaleureusement.



### Samedi 15 octobre - En prolongation du stage - Conférence-Diaporama

« De la naissance de l'univers à la naissance des plantes... » par Alain Rénaux (ethnobotaniste et conteur scientifique) du CNRS de Montpellier qui a su présenter de façon simple et distrayante les événements majeurs de l'histoire de l'univers. Les quelques jeunes présents ont adhéré à cette présentation originale, ludique, vivante, illustrée par une sélection de diapositives d'une très grande qualité.



## Inauguration de la STEP

La Station d'Épuration (STEP) a été inaugurée le samedi 1<sup>er</sup> octobre par Alain Marleix, ancien Ministre et Député du Cantal, en présence de Bruno Faure, Conseiller Général du Canton de Salers (représentant M.Descoeur, Président du Conseil Général), de T.Lacombe (Groupement Croute/Séviégné) ainsi que les Conseillers Municipaux.

« La nouvelle STEP de type "filtre sur sable planté de roseaux" fonctionne depuis le 4 avril, sa capacité est de 250 équivalents-habitants en prenant en compte 1 hôtel, 2 restaurants, le gîte d'étape et le camping. Elle est composée de 2 bassins avec 3 déversoirs d'orages. Les 1<sup>ères</sup> analyses d'eau réalisées il y a 1 mois environ (6 mois après la "mise en route") donnent des résultats très satisfaisants (déjà visibles au niveau de la rivière).

La précédente station mise en service en 1967, de type "décanteur" digesteur champ d'épandage (capacité de 200 équivalents-habitants) donnait des signes de dysfonctionnement importants. De plus elle était en surcharge hydrique car elle recevait des eaux parasites (pluviales) en grande quantité. Ayant été déclarée non conforme du titre de la "Loi sur l'Eau", un échancier des travaux de réhabilitation des réseaux du bourg et des systèmes d'assainissement, à réaliser impérativement avant le 31/12/2010, a été établi sachant que les Agences de l'Eau ne financeraient plus de travaux sur les Stations d'Épuration au-delà de 2012.

**2007/2008 : Mise en séparatif des réseaux du Bourg (partie haute)**  
**2008 : Etudes de construction de la STEP avec le problème de son lieu d'implantation qui nous a amenés à sacrifier le terrain de tennis ; Elimination des eaux parasites du Vizet avec mise en séparatif ; Refoulement des eaux usées du Camping-Gîte situé en contrebas de la parcelle d'implantation de la STEP.**

Ces trois opérations sont terminées pour un coût total de 216 279 €HT dont 153 725 €HT pour la STEP et 62 554 €HT pour les réseaux du Vizet et du Camping. Les subventions, à hauteur de 75%, se divisent entre le Conseil Général (25%), le Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve Ministérielle de Mr Marleix (13%) et l'Agence de l'Eau Adour Garonne (37%). Sans ces aides financières, de tels investissements, parfois obligatoires ou pour le moins nécessaires, ne pourraient être réalisés. Tout n'est pas résolu cependant, car en période de pluies abondantes ou d'orages, les eaux de ruissellement de la partie inférieure du bourg (pas en séparatif) se déversent dans la station et les employés communaux ont la crainte de débordement malgré les 3 déversoirs d'orages existants alors qu'un seul était prévu. En réduisant le débit de la fontaine publique, nous espérons pouvoir maîtriser les volumes d'eaux parasites à l'arrivée de la station ».

La venue de Mr Marleix au Falgoux ce jour-là, pour l'inauguration du local de l'ACCA, nous a contraint à limiter les invitations en direction de la population. Une journée « portes-ouvertes » est prévue en 2012, afin de vous donner toutes les informations et recommandations utiles à connaître (fonctionnement, entretien, responsabilité des employés communaux mais aussi des administrés dans leur comportement quotidien...).

## Inauguration du bâtiment de l'ACCA

Le local des chasseurs a « été inauguré samedi 1<sup>er</sup> octobre, en présence de M<sup>f</sup> Alain Marleix, Ministre, M<sup>f</sup> Bruno Faure, Conseiller Général du Cantal, M<sup>f</sup> Jean Roy, Administrateur à la Fédération des Chasseurs, M<sup>me</sup> le Maire du Falgoux ainsi qu'une soixantaine de convives.



Après la traditionnelle coupure du ruban, Thierry Simon, Président de l'ACCA, remercia particulièrement M<sup>f</sup> Alain Marleix pour les subventions accordées sur sa réserve parlementaire ainsi que le Conseil Général du Cantal pour son aide destinée au financement de la chambre froide.

Celui-ci insista aussi sur le rôle majeur que tiennent les guides de l'ACCA pour accompagner les gens venant de toute la France pour chasser le chamois. Sans tout le travail de ces guides, tout cela n'aurait pas été possible.

On peut dire que la réussite et la beauté de ce bâtiment sont tout à fait remarquables.

Bravo à l'équipe du Président pour l'excellent travail qu'elle réalise tout au long de l'année ».

T.SIMON

## INFORMATION

### Les Transports Scolaires dans le Cantal - Fonctionnement- Règlement (Voir Cantal Avenir - Sept 2011)

Le Conseil Général a la compétence pour organiser les circuits de transport scolaire en direction des établissements scolaires du Cantal. Ils sont mis en place du domicile vers l'établissement de secteur et sont gérés par des Gestionnaires de Proximité (Communautés de Communes, Communes, Associations de Parents d'élèves ou Etablissements scolaires). Les familles inscrivent directement leur enfant auprès de ces gestionnaires.

Il s'agit d'un abonnement pour l'année scolaire avec obligation d'emprunter matin et soir le circuit organisé. Les internes n'y ont droit que si des places sont vacantes.

Le Conseil Général lance les appels d'offres par voie de presse auprès des transporteurs, chaque année (en mars pour la rentrée de septembre). Il subventionne à hauteur de 75% le coût de chaque circuit, 25% restant à la charge des parents et des communes si ces dernières décident de participer à ces frais.

Depuis cette année, 2 Codecom (St-Flour, Sumène-Artense) ont pris la compétence : le Conseil Général les subventionne à hauteur de 82,5%, 17,5% sont à leur charge dont 10%, maximum, est facturé aux familles.

**Transport scolaire 2011/2012 pour les élèves des 3 communes de la Vallée :** Le Falgoux, Le Vaulmier, Saint-Vincent de Salers

- Gestionnaire de 2<sup>nd</sup> rang : la Commune du Falgoux.

- Nombre d'élèves inscrits : 10 dont 3 en Primaire (1 de 3 ans en maternelle) à l'école du Vigean et 7 collégiens et lycéens.

- Véhicule de 8 places de la Société Vortex de Montpellier (transporteur ayant répondu à l'appel d'offres ; la STAC ne possédant pas de véhicule de ce gabarit).

D'où 2 circuits matin et soir : 1 pour le Primaire et 1 pour les collégiens et lycéens.

**NB :** Les horaires ont pu être adaptés cette année à l'avantage des petits du primaire. Depuis 2008, après la fermeture de l'école du Falgoux, dernière école de la vallée, ils partaient à 7h tous les matins alors que l'école débutait à 9h (plus d'1h. trop tôt). De plus, l'unique circuit du soir, dont le départ de Mauriac était à 17h, ne permettait pas aux lycéens, terminant leur journée à 18h, de l'emprunter, obligeant les parents à s'organiser.

Cette année ce sont les collégiens qui sont défavorisés les soirs.

La rigidité du règlement veut que chaque élève doit emprunter le circuit lui correspondant, la prise en charge des élèves doit être respectée impérativement (lieu, horaire) et cela sous la responsabilité du chauffeur, du gestionnaire de proximité et des parents.

Le coût estimatif pour l'année scolaire à venir nous est communiqué en juillet. Il comprend un terme fixe et un prix kilométrique, calculés en fonction du gabarit du véhicule nécessaire, de son amortissement, du temps de mobilisation du chauffeur et des kilomètres prévus. Tout changement en cours d'année (abandon d'abonnement, transport supprimé en cas de neige ou de grève...) est pris en compte en fin d'année scolaire et répercuté sur la participation des familles et des Communes.

Les Communes, après délibération du Conseil Municipal, ont opté pour la gratuité des enfants du primaire et leur participation à hauteur de 50% pour les collégiens et lycéens ou en fonction du quotient familial dans certains cas.